

Département de la Savoie
Commune d'ARVILLARD

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 11 avril 2016



Le 11 avril 2016, à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'ARVILLARD, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Georges COMMUNAL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal et affichage : 6 avril 2016.

PRESENTS : COMMUNAL Georges, ZANARDI Vincent, CAILLET Jessica, CHELLOUG Abdelaziz, COISSAC Éric, DUPUIS Daniel, LAFFORGUE Frédéric, MERIOT Séverine, MERRANT Alain, SANTIN-JANIN Laure.

ABSENTS EXCUSES : CHAMPIOT Serge (*pouvoir à M. COMMUNAL*), BUCH Pascale, FRAIOLI Jeannette (*pouvoir à M. MERRANT*), GUISEPPI Nicolas, WEXTEEN Thomas (*pouvoir à M. LAFFORGUE*),-

Secrétaire de séance : SANTIN-JANIN Laure assistée de LESUEUR Séverine et Martine PUGLISI, secrétaires de mairie.

Le compte rendu du précédent conseil est approuvé à l'unanimité.



DELIBERATIONS

➤ **2016-022 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 DU BUDGET PRINCIPAL DRESSE PAR LE RECEVEUR MUNICIPAL**

Il est rappelé que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion ;

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2015 concernant le budget principal et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2015 par le Receveur municipal.

Déclare que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Adopté à l'unanimité,

➤ **2016-023 – COMPTE ADMINISTRATIF 2015 BUDGET PRINCIPAL DRESSE PAR L'ORDONNATEUR**

Hors de la présence du Maire, le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur Vincent ZANARDI, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, **délibérant** sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Georges COMMUNAL, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1°/ Lui **donne acte** de la présentation faite au compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION +/-
REALISATION DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Fonctionnement	A 842 554.32	G 1 005 881.82	G-A + 163 327.50
	Investissement	B 339 168.20	H 161 533.46	H-B - 177 634.74
REPORTS DE L'EXERCICE 2014	Report en section de fonctionnement (002)	C 0.00 (déficit)	I 672 699.85 (excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D (déficit)	J 221 659.29 (excédent)	
TOTAL (réalisations + reports)		1 181 722.52 P = A+B+C+D	2 061 774.42 Q = G+H+I+J	SOLDE D'EXECUTION +/- + 880 051.90 =Q-P
	Fonctionnement	E 0.00	K 0.00	
	Investissement	F 223 600.00	L 17 000.00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016	= E+F 223 600.00	= K+L 17 000.00	
RESULTAT CUMULE	Fonctionnement	842 554.32 = A+ C+E	1 678 581.67 = G+I+K	836 027.35
	Investissement	562 768.20 = B+D+F	400 192.75 = H+J+L	- 162 575.45
	TOTAL CUMULE	1 405 322.52 = A+ B+C+D+E+F	2 078 774.42 = G+H+I+J+K+L	673 451.90

2°/ Adopte le Compte Administratif de l'exercice 2015 du budget principal et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Voté à l'unanimité.

➤ **2016-024 – AFFECTATION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2015**
BUDGET PRINCIPAL

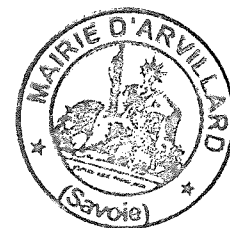
Après avoir adopté le compte administratif du budget principal de l'exercice 2015 ;
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice ;
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **836 027.35 €** ;
Le conseil municipal, après en avoir délibéré,
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement sur le budget primitif comme suit :

Section de Fonctionnement

A Résultat de l'exercice	
Excédent	163 327.50 €
B Résultats antérieurs reportés	
Ligne 002 du compte administratif	672 699.85 €
Excédent	
C Résultat de fonctionnement à affecter	
=A+B (hors restes à réaliser)	836 027.35 €

Section d'Investissement

D Solde d'exécution d'investissement	
D 001 (besoin de financement)	0.00 €
R 001 (excédent de financement)	44 024.55 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement	-206 600.00 €
Excédent de financement	0,00 €
Besoin de financement F	= D+E -162 575.45 €
AFFECTATION = C	= G+H 671 181,46 €
1°) Affectation en réserve R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	162 575.45 €
2°) H Report en fonctionnement R 002	673 451,90 €
DEFICIT REPORTE D 002 (en ce cas il n'y a pas d'affectation)	0,00 €



Adopté à l'unanimité.

➤ **2016-025 – AFFECTATION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2015**
BUDGET ASSAINISSEMENT

Après avoir adopté le compte administratif du budget assainissement de l'exercice 2015, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice ;

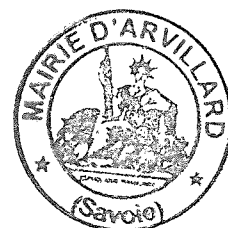
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de **7 817.99 €** ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	
a. Résultat de l'exercice	10 446.44 €
dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actif	0,00 €
c. Résultats antérieurs de l'exercice	
D 002 du compte administratif (si déficit)	-2 628.45 €
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a + c (Si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	7 817.99 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. Solde d'exécution cumulé d'investissement	
D 001 (besoin de financement)	0,00 €
R 001 (excédent de financement)	90 814.36 €
f. Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement	0,00 €
Excédent de financement	0,00 €
Besoin de financement	= e. + f. 0,00 €
AFFECTATION = d.	7 817.99 €
1°) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond au montant b.)	0.00 €
2°) Affectation en réserve R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0,00 €
3°) Report en exploitation R 002	7 817.99 €
DEFICIT REPORTE D 002 (en ce cas il n'y a pas d'affectation)	0.00 €

Adopté à l'unanimité.



➤ **2016-026 – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT EXERCICE 2016**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

Vu l'instruction budgétaire M49 ;

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2016 ;

Considérant le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2015 adoptés dans la séance du conseil municipal du 21 mars 2016 ;

Vu sa délibération adoptée lors de la même séance décidant de reporter le solde de l'exercice 2015 (excédent à reporter 7 817.99 €).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOpte le budget primitif 2016 assainissement de la commune ;

PRECISE que le budget primitif 2016 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2015, au vu du compte administratif et du compte de gestion 2015 adoptés lors de la séance du 21 mars 2016 et de la délibération d'affectation du résultat adoptées lors de la même séance ;

ADOpte les quatre sections ainsi qu'il suit :

En section d'exploitation

Les chapitres suivants en dépenses :

Chap.	Libellé	Montant en €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	9 000,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	5 060,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	22 758,00
66	CHARGES FINANCIERES	7 425,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000,00
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	18 848,00
D002	DEFICIT REPORTE	0,00
	DEPENSES DE L'EXERCICE	64 091,00

Les chapitres suivants en recettes :

Chap.	Libellé	Montant en €
70	PRESTATION DES SERVICES	51 497,00
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	4 892,00
R002	EXCEDENT REPORTE	7 818,00
	RECETTES DE L'EXERCICE	64 207,00

En section d'investissement

Les chapitres suivants en dépenses

Chap.	Libellé	Montant en €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	7 712,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	45 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	14 300,00
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	4 892,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00
DEPENSES REPORTEES		
	<i>REPORT DE DEPENSES (RAR)</i>	<i>0.00</i>
001	<i>REPORT DU DEFICIT D'INVESTISSEMENT</i>	<i>0.00</i>
	TOTAL CUMULE DEPENSES	171 904,00

Les chapitres suivants en recettes :

Chap.	Libellé	Montant en €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	22 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	18 848,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00
RECETTES REPORTEES		
	<i>REPORT DES RECETTES (RAR)</i>	<i>0.00</i>
001	<i>REPORT EXCEDENT D'INVESTISSEMENT</i>	<i>90 814,00</i>
	TOTAL CUMULE RECETTES	231 662,00



ADOPTE dans son ensemble le budget primitif 2016 assainissement arrêté comme suit :

~ en section d'Exploitation :	Dépenses	64 091,00 €
	Recettes	64 207,00 €
~ en section d'Investissement :	Dépenses	171 904,00 €
	Recettes	231 662,00 €

PRECISE que le budget de l'exercice 2016 a été établi en conformité avec la nomenclature M49 (classement par nature).

Adopté à l'unanimité.

➤ **2016-027 – ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL EXERCICE 2016**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales ;

Vu l'instruction budgétaire M14 ;

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2016 ;

Considérant le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2015 adoptés dans la présente séance du conseil municipal ;

Vu sa délibération adoptée lors de la même séance décidant d'affecter prioritairement le résultat de 2015 (s'élevant à 836 027.35 €) à la couverture du déficit de la section d'investissement à hauteur de 162 575.45 € et d'affecter le solde (soit 673 451.90 €) à la réduction des charges de fonctionnement du budget 2016.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte le budget primitif 2016 principal de la commune ;

PRECISE que le budget primitif 2016 est adopté avec reprise des résultats de l'année 2015, au vu du compte administratif et du compte de gestion 2015 et de la délibération d'affectation du résultat adoptées lors de la même séance ;

ADOpte les quatre sections ainsi qu'il suit :

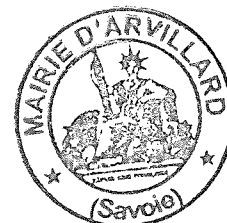
En section de fonctionnement

Les chapitres suivants en dépenses :

Chap.	Libellé	Montant en €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	378 700,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	297 704,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	38 848,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	58 454,00
66	CHARGES FINANCIERES	90 914,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 000,00
	DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	867 620,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	115 138,00
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	8 000,00
	TOTAL CUMULE DES DEPENSES	990 758,00

Les chapitres suivants en recettes :

Chap.	Libellé	Montant en €
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	4 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES	234 447,00
73	IMPOTS ET TAXES	575 845,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	68 365,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 800,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 000,00
	RECETTES REELLES DE L'EXERCICE	898 457,00
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	2 200,00
R 002	EXCEDENT REPORTE	673 452,00
	TOTAL CUMULE DES RECETTES	1 574 109,00



En section d'investissement

Les chapitres suivants en dépenses

Chap.	Libellé	Montant en €
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	40 390,00
20/21/23	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	785 900,00
	73 – VOIRIE	67 000,00
	86 – FORET	11 700,00
	87 – ECLAIRAGE PUBLIC	3 200,00
	94 – ACCESSIBILITE HANDICAPE	31 000,00
	95 – PROXY ET CONSTRUCTION COMMERCES	470 000,00
	102 – MAIRIE	2 000,00
	106 – ECOLE	125 000,00
	108 – SALLE POLYVALENTE	3 000,00
	109 – RESERVE FONCIERE	24 500,00
	110 – P.L.U.	20 000,00
	112 – EGLISE	7 000,00
	114 – ACQUISITION MATERIEL DIVERS	3 500,00
	18 – MATERIEL INCENDIE	6 000,00
	19 - AMENAGEMENT POUR LA VIE DU VILLAGE	12 000,00
	DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	826 290,00
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	1 200,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	67 000,00
	DEPENSES REPORTEES	
	REPORT DE DEPENSES (RAR)	223 600,00
001	REPORT DU DEFICIT D'INVESTISSEMENT	0,00
	TOTAL CUMULE DES DEPENSES	1 118 090,00

En section d'investissement, les chapitres suivants en recettes :

Chap.	Libellé	Montant en €
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	173 230,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	517 515,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	16 607,00
1068	AFFECTATION EN RESERVE EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	162 576,00
	RECETTES REELLES DE L'EXERCICE	871 928,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	115 138,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	70 000,00
	RECETTES REPORTEES	
	REPORT DE RECETTES (RAR)	17 000,00
001	REPORT SOLDE D'INVESTISSEMENT	44 024,00
	TOTAL CUMULE DES RECETTES	1 118 090,00

ADOPTE dans son ensemble le budget primitif principal 2016 arrêté comme suit :

~ en section de Fonctionnement :	Dépenses	990 758,00 €
	Recettes	1 574 109,00 €
~ en section d'Investissement :	Dépenses	1 118 090,00 €
	Recettes	1 118 090,00 €

PRECISE que le budget de l'exercice 2016 a été établi en conformité avec la nomenclature M14 (classement par nature).

Adopté à la majorité par 12 pour, 1 contre (Pouvoir de Mme FRAIOLI)

